Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Annulation de mon mariage, procédure à suivre ?

Par Visiteur

Bonsoir
ageCOMMENT FAIRE DITES LE MOI QUELLE EST LA PROCEDURE
MERCI DE VOTRE COMPREHENTION

Par Visiteur

Bonjour Madame

Malheureusement vous ne pouvez pas annuler votre mariage car les motifs que vous invoquez ne sont pas des causes de nullité.
La seule solution est le divorce.

Cordialement